LA SEMAINE FONCTION PUBLIQUE

Affaires culturelles Création d'une fédération nationale

Huit structures nationales, régionales et départementales de directeurs des affaires culturelles (DAC) se sont réunies en Fédération nationale des associations de DAC des collectivités territoriales (Fnadac) le 26 mai. Présidée par François Deschamps, président de Culture et départements, la Fnadac réunira son conseil d'administration pour la première fois le 16 juillet, à Avignon. L'Association des DAC des grandes villes et agglomérations de France n'a pas souhaité rejoindre la fédération.

Email: fnadac@free.fr

LA GAZETTE • 13 JUIN 2011 • 21



Une fédération nationale pour les DAC

Le 26 mai, s'est tenue à Paris l'assemblée générale constitutive de la Fédération nationale des associations des directeurs des affaires culturelles des collectivités territoriales (FNADAC). La nouvelle fédération représente plusieurs
centaines de directeurs d'affaires
culturelles de collectivités, en
fédérant huit associations
professionnelles regroupant tous les
niveaux de collectivités territoriales: représentant les DAC des départements et des régions, ainsi que cinq associations régionales regroupant principalement des DAC de villes, notamment en lle-de-France, Midi-Pyrénées, Aquitaine et Rhône-Alpes. Des membres associés pourront être nommés pour apporter leurs compétences et des groupes de travail mis en place.

Son président, élu à l'unanimité des associations fondatrices représentées au conseil d'administration, est François Deschamps, l'actuel président de l'association Culture & Départements.

La FNADAC se veut être un lieu de réflexion sur les politiques culturelles publiques, un espace de représentation nationale de la profession de DAC, un carrefour de rencontres et d'entraide et un interlocuteur auprès des institutions et des structures professionnelles. Parmi ses dossiers prioritaires figurent notamment la réforme territoriale et le travail entre les différents niveaux de collectivités, les Agendas 21 de la culture et la question de l'évaluation des projets culturels, la formation professionnelle des DAC, les relations européennes et internationales, l'interpellation des candidats aux Présidentielles sur la place de la culture dans leurs programmes...

Contact: fnadac@free.fr